

NORME  
INTERNATIONALE

ISO  
6478

Première édition  
1990-12-15

---

---

**Arachides de bouche — Spécifications**

*Peanuts — Specification*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6478:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/db74761d-04da-4d65-9db3-13ac79ea440a/iso-6478-1990>



Numéro de référence  
ISO 6478:1990(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 6478 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 34, *Produits agricoles alimentaires*.

[ISO 6478:1990](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/db74761d-04da-4d65-9db3-13ac79ea440a/iso-6478-1990>

© ISO 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

## Introduction

Les spécifications fixées dans la présente Norme internationale sont basées sur l'usage du commerce international, suivi par la plus grande partie des pays exportateurs/importateurs et sont destinées à faciliter le commerce international de ces produits.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 6478:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/db74761d-04da-4d65-9db3-13ac79ea440a/iso-6478-1990>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6478:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/db74761d-04da-4d65-9db3-13ac79ea440a/iso-6478-1990>

# Arachides de bouche — Spécifications

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les spécifications des arachides de bouche (cacahuètes) (*Arachis hypogaea* Linnaeus), en coque ou sous forme de graines destinées à la consommation humaine ou à l'industrie, pour la fabrication de l'huile.

## 2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 1026:1982, *Produits dérivés des fruits et légumes — Détermination de la teneur en matière sèche par dessiccation sous pression réduite et détermination de la teneur en eau par distillation azéotropique.*

## 3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

**3.1 coques/graines endommagées:** Coques/graines qui sont endommagées mécaniquement présentant des moisissures, contenant des charançons ou qui montrent une décoloration intérieure de graines influant considérablement sur la qualité.

**3.2 coques/graines décolorées:** Coques/graines décolorées en apparence ou en partie mais n'influant pas sur la qualité.

**3.3 coques creuses:** Coques dans lesquelles il n'y a pas de graines.

**3.4 coques/graines immatures, rabougries:** Coques/graines imparfaitement développées et racornies.

**3.5 graines brisées:** Graines dont plus du quart est de dimension inférieure à celle des graines entières.

**3.6 graines écalées:** Graines dont le tégument est écarté.

**3.7 graines fendues:** Graines qui ne comportent plus les deux parties.

## 4 Spécifications

### 4.1 Arachides en coque

Les arachides en coque doivent avoir une apparence, une forme et un ou plusieurs resserrements, conformément aux caractéristiques de la variété. Elles doivent être propres et de couleur brun clair, brun crème, brun foncé ou brun rouge; la couleur doit être indiquée de manière précise dans les contrats. Elles doivent être sèches et de taille raisonnablement uniforme, et doivent être conformes aux prescriptions indiquées dans le tableau 1.

NOTE 1 Il est fortement recommandé que l'uniformité de couleur soit spécifiée pour la catégorie contractée (voir également article 5).

### 4.2 Graines d'arachides

Les graines d'arachides doivent être obtenues par le décorticage des coques d'arachides sélectionnées (classées). Elles doivent avoir la forme, les dimensions, la configuration et l'apparence caractéristiques de la variété considérée et couvertes d'une pellicule rose clair ou rouge qui se pèle légèrement et se fonce avec le temps. Elles doivent avoir le goût caractéristique de la variété et doivent être exemptes d'odeur et saveurs étrangères (goût

amer, rance) selon les spécifications fixées dans le tableau 1.

**4.3 Absence de moisissures, d'insectes, de vers, etc.**

Les arachides en coque et les graines d'arachides doivent être exemptes d'insectes vivants, de moisissures, d'insectes morts, de vers, de fragments d'insectes, d'engrais et de contamination par les rongeurs, visibles à l'œil nu (corrigé, si nécessaire, dans le cas d'une vision anormale), ou avec le grossissement qui peut s'avérer nécessaire dans certains cas particuliers. Si le grossissement est supérieur à x 10, mention doit en être faite dans le rapport d'essai.

**4.4 Matières étrangères**

La proportion des matières étrangères telles que poussière, débris, pierres, morceaux de terre, paille, morceaux de queues et toute autre matière étrangère ne doit pas dépasser les valeurs indiquées dans le tableau 1.

**4.5 Teneur en eau**

La teneur en eau maximale, exprimée en pourcentage en masse, doit être la suivante:

- a) pour les arachides en coque: 9
- b) pour les graines d'arachides: 7

**4.6 Teneur en aflatoxine**

La teneur en aflatoxine ne doit pas excéder la valeur spécifiée au tableau 1.

**5 Catégories**

Les catégories des arachides en coque ou des graines d'arachides doivent être fixées sur la base

- a) du nombre de coques ou graines pour 100 g;
- b) de la proportion des défauts physiques spécifiés dans le tableau 1.

NOTE 2 Cependant, compte tenu du nombre de variétés d'arachides de bouche des différents pays, il a été difficile de fixer des catégories uniformes applicables à toutes les arachides.

**6 Échantillonnage**

Les méthodes d'échantillonnage des fruits et légumes secs et déshydratés, feront l'objet d'une future Norme internationale.

**7 Méthodes d'essai**

**7.1 Teneur en eau**

Déterminer la teneur en eau par la méthode de séchage à l'étuve spécifiée dans l'ISO 1026.

**7.2 Examen visuel**

Vérifier, par examen visuel, les échantillons d'arachides de bouche quant à la conformité aux proportions de défauts spécifiés dans le tableau 1 et aux désignations de catégories.

**8 Emballage et marquage**

**8.1 Emballage**

Les arachides en coque et les graines d'arachides doivent être emballées dans des sacs en jute propres, dans des récipients en fer blanc ou dans des sacs plastiques ou en papier de qualité alimentaire. Ils doivent être propres et secs, exempts d'infestation par les insectes ou de contamination mycosique ou d'odeurs étrangères.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)  
ISO 6478:1990  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/db74761d-04da-4d65-9db3-13ac79ea4407/iso-6478-1990>

**Tableau 1 — Spécifications**

Spécifications	En coque	Graines
Teneur en matières étrangères, % (m/m), max.	2	1
Coques/graines endommagées, % (m/m), max.	0,5	0,5
Coques/graines rabougries, % (m/m), max.	3	3
Graines écalées, % (m/m), max.	—	0,5
Graines brisées et fendues, % (m/m), max.	—	10
Coques creuses, % (m/m), max.	2	—
Mélange d'autres variétés, % (m/m), max.	5	5
Teneur en aflatoxine, µg/kg, max.	5	5

## 8.2 Marquage

Les indications particulières suivantes doivent être inscrites ou étiquetées sur chaque sac ou récipient:

- a) nom du produit y compris la variété, et nom commercial ou marque, s'il y a lieu;
- b) nom et adresse de l'emballeur;
- c) masse nette;
- d) catégorie du produit;
- e) année d'emballage;
- f) pays de production ou d'emballage;
- g) tout autre renseignement demandé par l'acheteur, tel que l'année de récolte, détails du traitement postérieur à la récolte, méthode de séchage;
- h) éventuellement, référence à la présente Norme internationale.

---

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6478:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/db74761d-04da-4d65-9db3-13ac79ea440a/iso-6478-1990>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6478:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/db74761d-04da-4d65-9db3-13ac79ea440a/iso-6478-1990>

---

---

**CDU 634.58**

**Descripteurs:** produit agricole, produit alimentaire, noix comestible, cacahuète, spécification, essai, emballage, marquage.

Prix basé sur 2 pages

---

---